

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 septembre 2019

Nombre de Conseillers :

-	En exercice :	15
-	présents :	13
-	votants :	13

L'an deux mille dix-neuf le douze septembre

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SEVELINGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BONNEFOND, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 août 2019

PRESENTS : Mmes DULAC Myriam, BEAUPERTUIT Marie-Paule, DUBUIS Hélène, TISSIER Marie-Laure, MMs BONNEFOND Michel, NONY Roger, MUGUET Louis, DESMARCHELIER Didier, TRIOMPHE Bruno, CHAVANON Bruno, CHRISTOPHE Gérard, FOUILLAND Cédric, BRETTON Hervé

ABSENT EXCUSE MAGNIN Adrien, BERTHIER Emmanuel

SECRETARE : Myriam DULAC

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

PARTICIPATION COMMUNALE CENTRE DE LOISIRS ET COLONIES DE VACANCES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune verse une participation aux colonies de vacances et aux centres de loisirs avec hébergement de 4€ par jour et par enfant.

Le conseil municipal reconduit à l'unanimité la participation de 4€ à partir du 1^{er} juillet 2019

CONVENTION RELATIVE A L'INSTALLATION D'ABRI BUS

La région Rhône-Alpes Auvergne propose l'installation d'un abri bus gratuitement sur une dalle faite par la commune.

Le projet prévoit l'installation au lieu-dit « le château »

Dans cet objectif, une convention doit être signée entre la région et la commune.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité que Monsieur le Maire signe la convention.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL SUITE A L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Suite à l'attribution d'une subvention de 28 322 € pour l'aménagement du carrefour, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention avec le département.

SUBVENTION ECOLE

Suite à la rentrée des classes, 35 élèves sont répartis pour la rentrée 2019 /2020

Il convient maintenant de voter la subvention de la rentrée scolaire

Pour l'année 2016 /2017 : 45 élèves : 62 € par enfant

Pour l'année 2017/2018 :38 élèves : 62€ par enfant

Pour l'année 2018/2019 :37 élèves : 62€ par enfant

Le conseil municipal décide à l'unanimité de verser 63€ pour l'année 2019/2020

SUBVENTION ECOLE POUR LE VOYAGE SCOLAIRE

Le directeur de l'école souhaiterait mettre en place un voyage scolaire, une subvention de 30€/élève pourrait être versée par le conseil Départemental mais sous condition que le conseil Municipal accorde lui-même une subvention de 100€ à ce projet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide du versement de 100€ sous condition que le voyage ait lieu.

SUBVENTION ASSOCIATION

Les p'tits bouchons du Roannais demandent une participation de 10€ ou de faire un don.

Le conseil municipal décide de ne pas verser de subvention à cette association (2 abstentions et 11 voix contre)

BILAN ASSAINISSEMENT ET BOUES 2018 COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif. Il est consultable en mairie ainsi que le rapport sur le traitement des boues.

ACHAT D'UN NOUVEAU FRIGO

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il serait nécessaire de changer le frigo de la salle d'animation, plusieurs devis ont été demandés :

Entreprise MOREL : 2629.21 € HT

Entreprise ALEX ELEC : 2092.18 € HT

Après avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité décide l'acquisition du frigo pour un montant de 2092.18€ HT chez l'entreprise ALEX ELEC

Monsieur le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires à l'achat du frigo.

ENVELOPPE DE SOLIDARITE 2019

Suite à l'installation de l'abri bus par la région, une réorientation des fonds de solidarité est nécessaire.

Le conseil municipal valide le changement de la porte de l'école pour un montant de 3233.33€ HT, la porte de la mairie pour un montant de 3991.67€ HT, la fenêtre du bureau du Maire et la fenêtre de la salle du conseil pour un montant de 1391.46€ HT

Montant total des travaux : 10 339.75€ TTC avec une subvention estimée de 5169€

VOIRIE 2019- VALIDATION DU CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que 4 entreprises ont été consultées ,3 ont répondu : EIFFAGE pour un montant total de 24 340.75 € HT, EUROVIA pour un montant de 23 456.50 € HT, et COLAS pour un montant de 20 998 € HT

L'entreprise COLAS a été retenue à l'ouverture des plis le 6 juin.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité le choix de l'entreprise COLAS pour la somme de 20 998 € HT.

CHANGEMENT DE COMPTABLE DU TRESOR PUBLIC

Madame ISSARTEL-CURATOLO Laurence a pris la place de Madame PELTIER depuis le 1^{er} avril 2019 Elle recevra donc les indemnités de conseil alloué aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveurs des Communes et établissements Publics locaux par décision de l'assemblée.

Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour que les indemnités du conseil alloué aux comptables du trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et Etablissements publics locaux soient versées à Madame ISSARTEL-CURATOLO au prorata temporis .

DECISIONS MODIFICATIVES-BUDGET COMMUNAL

Il convient de prendre des décisions modificatives au budget de la commune :

Suite à une facture électricité pour la salle d'animation

Suite à une facture du SIEL pour du matériel.

QUESTIONS DIVERSES

- Remerciement de Madame MATRAY Marion pour les fleurs de la fête des mères
- Réunion commission des chemins le 11 octobre
- Autorisation pour l'acquisition de barrières au Petit Chavanon
- Bilan sage consultable en mairie
- Courrier à Monsieur le Directeur académique
- Compte rendu école
- Acceptation d'un devis de 1 400€ HT du bureau d'études Réalités pour accéder à la demande de subvention auprès de la région pour réaliser la continuité des trottoirs
- Réunion CCAS le 15 octobre à 18h
- Réunion pour le bulletin communal le 15 octobre à 19h

Fin de séance à 22h45

Prochaine réunion de Conseil : le 5 décembre 2019